INSCRIPTIONS AU COLLÈGE JEAN ZAY

RENTRÉE 2020 – INFORMATIONS

AUX FAMILLES

Pour les élèves scolarisés en collège public ou privé dans le département de la Gironde

L'imprimé de demande de changement d'établissement est à retirer auprès de l'établissement où est scolarisé votre enfant. Il sera transmis au collège après les vacances de Pâques. **Se renseigner auprès de l'établissement où est scolarisé votre enfant**.

Pour les élèves scolarisés en collège public ou privé hors département de la Gironde.

L'imprimé de demande de changement d'établissement est à télécharger sur le site de la DSDEN de la Gironde.

(Contacter la DSDEN, le bureau de la scolarité et de l'affectation des élèves au 05 56 56 36 00)

Pour les Inscriptions en 6°

Pour les enfants scolarisés dans les écoles de secteur du collège : Le professeur des écoles remettra à votre enfant le dossier d'inscription au mois de juin, après avoir reçu de la DSDEN de la Gironde les listes des élèves admis en 6ème

Pour les enfants scolarisés dans les autres écoles : après avoir reçu de la DSDEN de la Gironde les listes des élèves admis en 6ème au collège Jean Zay, nous vous enverrons le dossier d'inscription à votre domicile.